

JB / JB / N : 2019- L - 22

CIP Vesoul

Affaire suivie par : Lieutenant Emmanuel ROSSI

N° de poste : 03.84.75.50.41

Service Départemental d'Incendie
et de Secours de la Haute-Saône

4 rue Lucie et Raymond Aubrac
BP 40005 - 70001 VESOUL Cedex

☎ : 03.84.96.76.00 - 📠 : 03.84.96.76.18

✉ : sdis70@sdis70.fr - www.sdis70.fr

NOTE OPERATIONNELLE

Objet : Gestion de la disponibilité des sapeurs-pompiers

Le CIP Vesoul a développé en collaboration avec la société ONLINE FORMAT PRO une application de gestion des disponibilités pour ses sapeurs-pompiers volontaires.

Cette application, pouvant être installée uniquement sur des smartphones ayant un système d'exploitation Android ou iOS, permet aux SPV déclenchés par une **alerte générale** d'indiquer leur disponibilité pour cette intervention.

Ce logiciel, baptisé Acqui70, donne la possibilité en temps réel, depuis le smartphone du sapeur-pompier ayant une couverture réseau 3G minimum, de :

- visualiser le nombre des SPV demandés sur une intervention,
- visualiser le nombre et les spécialités des SPV s'étant déclarés comme intervenant,
- se déclarer comme intervenant sur une intervention,
- se déclarer comme disponible ou indisponible.

Les informations de ces différents statuts sont gérées et visualisées dans l'application Acqui70 installée sur le PC opérationnel de chaque CIP et CI ainsi qu'au CTA/CODIS.

La version 2 d'Acqui70 expérimentée par les unités opérationnelles de Vesoul, Héricourt, Champagny, Fougerolles, Port sur Saône et Valay, depuis le 26 novembre 2018, s'avère un outil de gestion des disponibilités performant et utile, lors de l'engagement des moyens par le CTA/CODIS.

Vous trouverez ci-joint les procédures "aG" d'installation et d'utilisation de l'application sur smartphone et "aH" d'utilisation du logiciel de gestion installé sur PC opérationnel de vos centres de secours.

Les lieutenants BOSCHAT et ROSSI, ainsi que le service SIC, se tiennent à votre disposition pour toute demande de formation.

Acqui70 ne remplace en aucun cas le système d'alerte des sapeurs-pompiers qui reste l'appel sélectif doublé par un SMS.

Cette note opérationnelle annule et remplace la note n°2018 – 22 du 18 novembre 2018.

Le directeur départemental adjoint,



Colonel Ralph JESER

PJ :

- Procédure aG « Installation Acqui70 sur smartphone »
- Procédure aH « Utilisation Acqui70 sur PC du centre »

Destinataires :

- Chaîne de commandement (chef de site ⇔ officier logistique)
- CTA/CODIS
- Chef du CTA-CODIS
- Chefs de CIP, CI et CPI